Nations Unies ST/sg/ser.e/635



Distr. générale 8 décembre 2011 Français Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

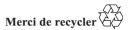
Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 24 novembre 2011, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), a l'honneur de lui communiquer les renseignements ci-après concernant un satellite japonais (indicatif international 2011-050A) (voir annexe).

V.11-87885 (F)





Annexe

Données concernant un objet spatial lancé par le Japon*

2011-050A

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Indicatif international du Comité de

2011-050A

la recherche spatiale:

État d'immatriculation: Japon

Date et territoire ou lieu de lancement

Date de lancement: 23 septembre 2011 UTC

Territoire ou lieu de lancement: Centre spatial de Tanegashima,

Kagoshima (Japon)

Principaux paramètres de l'orbite

Période nodale: 97 minutes
Inclinaison: 97,7 degrés
Apogée: 603 kilomètres
Périgée: 588 kilomètres

Fonction générale de l'objet spatial: Satellite effectuant des missions confiées par

le Gouvernement japonais

2 V.11-87885

^{*} Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.